

MASTER DROIT PRIVÉ

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master

Domaine ministériel : Droit, Economie, Gestion

PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS

Le Master Droit privé général et appliqué se déroule sur deux ans. Il a pour objectif d'ensemble l'approfondissement des disciplines fondamentales du droit privé sous l'angle théorique (parcours droit privé général) et sous l'angle pratique et contentieux (parcours procédures et contentieux).

Le Master Droit privé général et appliqué présente deux parcours :

Le parcours ***droit privé général*** constitue la voie d'accès principale au doctorat en droit privé mais permet aussi aux étudiants, par l'approfondissement de leur formation générale et théorique, d'augmenter leurs chances de réussite à des concours ou examens ou d'accéder à des postes de responsabilité dans le secteur privé.

Le parcours ***procédures et contentieux privés*** est axé spécifiquement sur l'approche pratique et contentieuse du droit privé et il est destiné à ce titre à former des juristes immédiatement opérationnels.

Les deux parcours s'inscrivent à la jonction de toutes les disciplines fondamentales du droit privé et des sciences criminelles, afin de conserver une perspective généraliste, que l'approche soit pratique ou théorique.

Un important tronc commun au premier semestre pour les deux parcours permet des passages de l'un vers l'autre en second semestre ; ce tronc commun assure pour les étudiants du parcours procédures et contentieux privés certains enseignements méthodologiques mais aussi fondamentaux ; il permet aux étudiants du parcours droit privé général de parfaire leurs connaissances en droit processuel.

OBJECTIFS

-Préparation des concours et examens des principales professions juridiques et judiciaires (ENM, CRFPA, Police, Commissariat aux armées, Douanes, Greffe, Huissier ...) : **parcours DPG et PCP**

-Carrières dans les entreprises : postes de responsabilité dans le secteur privé en raison de la polyvalence, de l'aptitude à la réflexion, de la capacité de valorisation des compétences : **parcours DPG et PCP.**

-Doctorat, carrière universitaire : parcours DPG

ORGANISATION DE LA FORMATION

- M1 commun/M2 Parcours droit privé général
- M1 commun/M2 Parcours procédures et contentieux privés
- M1/M2 Parcours Droit des transitions énergétiques et environnementales

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

M1 commun/M2 Parcours droit privé général

PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS

🔔 *Ouverture des candidatures 2021*

OBJECTIFS

L'objectif du **parcours droit privé général** est de compléter et d'approfondir une formation généraliste en droit privé ainsi que d'approfondir l'aptitude au raisonnement. Il privilégie une optique transdisciplinaire afin de permettre aux étudiants une appréhension globale du système juridique. Il prépare donc aussi bien les étudiants qui désirent tenter les concours et examens d'entrée en école professionnelle (concours de la magistrature, école d'avocat) que les étudiants désireux de poursuivre en thèse afin de s'orienter vers une carrière universitaire.

Le Parcours droit privé général est le seul préparant spécifiquement à la poursuite d'études en doctorat à travers l'enseignement de la méthodologie propre à la recherche ainsi qu'à travers l'exigence d'un mémoire, soutenu en fin d'année.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Le master droit privé général et appliqué offre une formation généraliste en droit privé avec un tronc commun en droit civil et une spécialisation possible en droit pénal, droit des affaires ou procédures et contentieux privés (selon le parcours et les choix d'options surtout au second semestre).

Par ailleurs, le master droit privé général et appliqué apporte une formation méthodologique grâce à des enseignements transversaux (préparation au grand oral, séminaires de théorie générale du droit...) qui est indispensable pour la préparation des différents concours et examens juridiques auxquels le master prépare les étudiants (ENM, Barreau, Huissier, Police, Concours administratifs...).

Le parcours droit privé général (recherche) offre, en outre, grâce au travail du mémoire une formation à la recherche universitaire et permet ainsi une poursuite d'étude en doctorat.

CONTENU DE LA FORMATION

M1 : 6 unités par semestre ; mutualisation totale des deux parcours de la mention droit privé ; large mutualisation avec les parcours des autres mentions (droit de l'entreprise, droit notarial et police et sécurité intérieure)

Articulation avec le M2 : accès pour les étudiants des deux parcours DPG et PCP après examen des dossiers ; possibilité de recrutement pour les étudiants des parcours des autres mentions sur dossier

M2 : 6 unités par semestre (avec un stage pour PCP et un mémoire pour DPG) ; large mutualisation entre les deux parcours au S3 (sous réserve d'une unité optionnelle) et différenciation plus marquée au S4

Volume horaire Droit privé général : 715 h

ORGANISATION DE LA FORMATION

SEMESTRE 1

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
 - Droit civil (droit des successions et des libéralités)
 - Droit international privé 1
 - Langue vivante
- *Enseignements optionnels avec TD (A choix: 1 Parmi 3)*
 - Droit bancaire
 - Droit pénal et procédure pénale approfondis
 - Droit des sûretés
- *Enseignements optionnels sans TD (A choix: 1 Parmi 3)*
 - Droit bancaire
 - Droit pénal et procédure pénale approfondis
 - Droit des sûretés
- *Enseignements optionnels sans TD (A choix: 1 Parmi 7)*
 - Toute autre matière de master de droit
 - Droit Européen des droits de l'Homme
 - Droit comparé
 - Culture générale et note de synthèse

- Droit bancaire
- Droit pénal et procédure pénale approfondis
- Droit des sûretés
- *Enseignement facultatif (Facultatif)*
 - Informatique

SEMESTRE 2

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
 - Droit civil (droit des libéralités matrimoniales et des régimes matrimoniaux, PACS)
 - Voies d'exécution
 - Langue vivante
- *Enseignements optionnels avec TD (A choix: 1 Parmi 4)*
 - Droit de la peine
 - Droit des entreprises en difficulté (Droit des procédures collectives)
 - Droit des sociétés
 - Droit des contrats
- *Enseignements optionnels sans TD (A choix: 1 Parmi 4)*
 - Droit de la peine
 - Droit des entreprises en difficulté (Droit des procédures collectives)
 - Droit des sociétés
 - Droit des contrats
- *Enseignements optionnels sans TD (A choix: 1 Parmi 3)*
 - Droit économique
 - Droit international privé 2
 - Culture générale et note de synthèse
- *Enseignement facultatif (Facultatif)*
 - Informatique

SEMESTRE 3

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
 - Droit civil approfondi
 - Droit processuel
 - Théorie du droit
 - Méthodologie de la recherche et entraînement au Grand Oral
- Droit international privé
- *Enseignements optionnels (1 à l'écrit et 1 à l'oral) (A choix: 2 Parmi 2)*
 - Droit des affaires
 - Droit pénal
- *Enseignement facultatif (Facultatif)*

- Procédure civile OU procédure administrative OU Procédure pénale

SEMESTRE 4

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
 - Droit civil
 - Droit comparé
 - DER pluridisciplinaires et méthodologiques
 - Mémoire / stage facultatif
 - Droit des affaires
 - Droit pénal et procédure pénale
- *Enseignements optionnels (A choix: 1 Parmi 4)*
 - Contentieux social
 - Contentieux civil
 - Contentieux de l'exécution
 - Contentieux commercial
- *Enseignement facultatif (Facultatif)*
 - Langue vivante

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Programme des enseignements

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès après examen du dossier de candidature

Titulaires d'une licence en Droit/ AES obtenue en France:

- * Étudiant UPPA ou venant d'une autre Université française : candidature en ligne via [Apoflux](#) du 07 au 20 juin 2021

Titulaires d'un autre diplôme :

- * Candidature en ligne via [a Apoflux](#) du 07 au 20 juin 2021 (compléter le dossier de Validation d'études dans Apoflux)

Pièces à fournir

- Lettre de motivation tapuscrite ou manuscrite selon les Masters (voir consignes sur Apoflux lors de la saisie de la candidature)

- CV avec photo
- Relevés de notes universitaires
- Attestation de réussite justifiant 180 crédits ou diplôme de niveau 6 (bac+3)
- Justificatif de stage effectué ou à venir (facultatif)

Titulaires d'un diplôme étranger

- * Contacter les [Relations Internationales](#)

POURSUITE D'ÉTUDES

- Préparation des concours et examens des principales professions juridiques et judiciaires (ENM, CRFPA, Police, Commissariat aux armées, Douanes, Greffe, Huissier...)
- Carrières dans les entreprises : postes de responsabilité dans le secteur privé en raison de la polyvalence, de l'aptitude à la réflexion, de la capacité de valorisation des compétences
- Doctorat, carrière universitaire

INSERTION PROFESSIONNELLE

Effectifs par année de formation

	2011-2012	2012-2013	2013-2014
M1	36	47	46
M2	20	31	31

Taux de passage de l'année N à N+1 sur l'ensemble du cursus

	2010-2011	2011-2012	2012-2013
	81,5%	78,5%	81%

Retrouver les informations relatives au devenir de nos étudiants : http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_5_-_Masters#DPR1

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

Responsable pédagogique

Virginie LARRIBAU-TERNEYRE
virginie.larribau-terneyre@univ-pau.fr

Directeur des études ARDOY Pierre-Yves
pierre-yves.ardoy@univ-pau.fr

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité Masters DEG
Tel. 05 59 40 80 81
masters.deg@univ-pau.fr

M1 commun/M2 Parcours procédures et contentieux privés

PRÉSENTATION

« Ouverture des candidatures 2021

PLUS D'INFOS

Stage : (3 mois)

OBJECTIFS

L'objectif du parcours procédures et contentieux privés (Professionnel) est de développer l'apprentissage et la maîtrise des matières de procédure et d'initier au traitement de dossiers concrets. Il s'adresse aussi bien aux étudiants désireux de devenir des juristes immédiatement opérationnels qu'aux professionnels désireux d'acquérir une compétence particulière dans les procédures et contentieux privés. Comme le parcours Droit privé général, il conserve une perspective généraliste et transdisciplinaire, même si l'approche reste essentiellement pratique.

Les disciplines fondamentales développées dans le Master sont :

Droit civil : droit des contrats, droit de la responsabilité, droit des personnes et de la famille ;

Théorie du droit ;

Droit processuel et procédures : procédure civile, procédure pénale, voies d'exécution, droit des procédures collectives, etc... ;

Droit des affaires : droit commercial, droit des sociétés ;

Droit pénal et sciences criminelles.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

Ces diplômés sont capables de :

- * identifier les besoins juridiques des personnes physiques et morales de droit privé dans les domaines relevant de leurs compétences,
- * conseiller les personnes physiques et morales de droit privé afin d'éviter un contentieux ou de proposer des stratégies juridiques (choix de formes sociales adaptées, choix de montages juridiques efficaces, négociations transactionnelles),
- * traiter de sa naissance à sa résolution un contentieux (détermination de la juridiction compétente, détermination de l'action à mener, choix de l'argumentation juridique pertinente, application et exécution de décisions judiciaires),
- * préparer, instruire, rédiger des dossiers divers tels que : actes sous seing privé (promesse de vente, d'achat, reconnaissance de dette, mandat), constitution de sociétés (accomplissement des formalités, rédaction des statuts) afin de satisfaire aux attentes d'un client et de respecter les exigences normatives en vigueur.

CONTENU DE LA FORMATION

Les deux parcours s'inscrivent à la jonction de toutes les disciplines fondamentales du droit privé et des sciences criminelles, afin de conserver une perspective généraliste, que l'approche soit pratique ou théorique.

Un important tronc commun au premier semestre pour les deux parcours, permet des passages de l'un vers l'autre en second semestre ; ce tronc commun assure pour les étudiants du parcours procédures et contentieux privés certains enseignements méthodologiques mais aussi fondamentaux

La première année du Master : permet aux étudiants de parfaire leur formation générale dans les disciplines essentielles du droit privé. Certaines matières fondamentales de Droit privé sont des nouveautés pour les étudiants. Il s'agit de matières non enseignées en Licence ; D'autres consistent en un approfondissement de certaines matières déjà enseignées en Licence.

La deuxième année de Master : est un approfondissement, les connaissances de base dans les matières fondamentales sont supposées acquises (droit civil, droit pénal, droit des affaires, procédure civile).

Dans le cadre du tronc commun semestre 3, les étudiants sont également préparés aux épreuves de grand oral auxquelles ils seront confrontés dans nombre de concours et examens professionnels qu'ils seront susceptibles de présenter par la suite.

Le stage de 3 mois est obligatoire.

[Programme des enseignements Master 1](#)

[Programme des enseignements Master 2](#)

ORGANISATION DE LA FORMATION

SEMESTRE 1

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
 - Droit civil (droit des successions et des libéralités)
 - Droit international privé 1
 - Langue vivante
- *Enseignements optionnels avec TD (A choix: 1 Parmi 3)*
 - Droit bancaire
 - Droit pénal et procédure pénale approfondis
 - Droit des sûretés
- *Enseignements optionnels sans TD (A choix: 1 Parmi 3)*
 - Droit bancaire
 - Droit pénal et procédure pénale approfondis
 - Droit des sûretés
- *Enseignements optionnels sans TD (A choix: 1 Parmi 7)*
 - Toute autre matière de master de droit
 - Droit Européen des droits de l'Homme
 - Droit comparé
 - Culture générale et note de synthèse
 - Droit bancaire
 - Droit pénal et procédure pénale approfondis
 - Droit des sûretés
- *Enseignement facultatif (Facultatif)*
 - Informatique

SEMESTRE 2

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*

- Droit civil (droit des libéralités matrimoniales et des régimes matrimoniaux, PACS)
- Voies d'exécution
- Langue vivante
- *Enseignements optionnels avec TD (A choix: 1 Parmi 4)*
- Droit de la peine
- Droit des entreprises en difficulté (Droit des procédures collectives)
- Droit des sociétés
- Droit des contrats
- *Enseignements optionnels sans TD (A choix: 1 Parmi 4)*
- Droit de la peine
- Droit des entreprises en difficulté (Droit des procédures collectives)
- Droit des sociétés
- Droit des contrats
- *Enseignements optionnels sans TD (A choix: 1 Parmi 3)*
- Droit économique
- Droit international privé 2
- Culture générale et note de synthèse
- *Enseignement facultatif (Facultatif)*
- Informatique

SEMESTRE 3

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
- Droit civil approfondi
- Droit processuel
- DER Entraînement au Grand Oral
- *Enseignements obligatoires (1 matière à l'écrit et 1 matière à l'oral) (A choix: 2 Parmi 3)*
- Procédure civile
- Procédure administrative
- Procédure pénale
- *Enseignements optionnels (A choix: 1 Parmi 5)*
- Droit des affaires
- Droit pénal
- Droit international privé
- Histoire du droit
- Procédures européennes et communautaires

SEMESTRE 4

- *Enseignements obligatoires (Obligatoire)*
- Entraînement au Grand Oral (contentieux social, contentieux civil, contentieux de l'exécution, contentieux commerciaux)

- Stage
- *Enseignements optionnels : 1 UE à l'écrit et 1 UE à l'oral*
(A choix: 2 Parmi 4)
 - Arbitrage ou mesures collectives de règlement des conflits
 - Contentieux des affaires
 - Contentieux pénal
 - Contentieux de procédure pénale
- *Enseignement Facultatif (Facultatif)*
 - Langue vivante

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Modalités d'évaluation des connaissances et compétences

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès après examen du dossier de candidature

Titulaires d'une licence en Droit obtenue en France:

- * Étudiant UPPA ou venant d'une autre Université française : candidature en ligne via [Apoflux](#) du 07 au 20 juin 2021

Titulaires d'un autre diplôme :

- * Candidature en ligne via [a Apoflux](#) du 07 au 20 juin 2021 (compléter le dossier de Validation d'études dans Apoflux)

Pièces à fournir

- Lettre de motivation tapuscrite ou manuscrite selon les Masters (voir consignes sur Apoflux lors de la saisie de la candidature)
- CV avec photo
- Relevés de notes universitaires
- Attestation de réussite justifiant 180 crédits ou diplôme de niveau 6 (bac+3)

- Justificatif de stage effectué ou à venir (facultatif)

Titulaires d'un diplôme étranger

- * Contacter les [Relations Internationales](#)

INSERTION PROFESSIONNELLE

De façon générale, le Master permet l'accès aux carrières suivantes :

Barreau

Grands de la fonction publique : Magistrature, Police, Commissariat aux armées, Douanes, greffes, etc...

Carrières dans les entreprises : postes de responsabilité dans le secteur privé en raison de la polyvalence, de l'aptitude à la réflexion, de la capacité de valorisation des compétences.

Le diplômé peut assurer des fonctions d'organisation, de conseil, d'étude et de contrôle dans divers secteurs et notamment

- Formation professionnelle
- Banques
- Assurances
- Entreprises

Retrouver les informations relatives au devenir de nos étudiants : http://ode.univ-pau.fr/live/Insertion_professionnelle/Bac_5_-_Masters#DPR1

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

Responsable parcours AZAVANT Marc

marc.azavant@univ-pau.fr

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité Masters DEG

Tel. 05 59 40 80 81

masters.deg@univ-pau.fr

M1/M2 Parcours Droit des transitions énergétiques et environnementales

PRÉSENTATION

PLUS D'INFOS

Le Master sera organisé en deux années. La première année sera en grande partie mutualisée avec les enseignements existants en droit privé et droit public, si ce n'est deux enseignements de spécialité à chacun des deux semestres. Ainsi, les étudiants suivront un cours de Droit de l'environnement (Semestre 1) et un cours de Droit de l'énergie (Semestre 2) assortis de travaux dirigés. Par ailleurs, ils se verront également dispenser un cours de Droit interne et international de l'environnement et du climat (Semestre 1) et un cours d'Orientations et politiques publiques en matière énergétique et environnementale (Semestre 2).

Durant la seconde année de formation, les enseignements seront découpés en 8 modules thématiques. Les enseignements auront lieu de septembre à mars, et l'année se poursuivra par un stage ou la rédaction d'un mémoire de recherche. Quatre des modules thématiques reprennent l'ensemble des cours magistraux qui seront dispensés, non plus dans une perspective disciplinaire mais transversale. C'est la raison pour laquelle les enseignements dispensés en première année seront des prérequis indispensables pour aborder cette seconde année de formation. Quatre autres modules seront consacrés respectivement à des mises en situation professionnelles, l'approfondissement de l'anglais, la rédaction d'un mémoire de recherches ou d'un rapport de stage et enfin la mise en œuvre de projets et de partenariats avec des professionnels du secteur.

OBJECTIFS

Ce parcours vise à former des juristes aux enjeux des transitions énergétiques et environnementales (enjeux technico-économiques, industriels et sociaux) et à toutes leurs implications juridiques (gestion des énergies, transition énergétique, sobriété énergétique, efficacité énergétique, droit du climat, élaboration de stratégies d'énergies mixtes, etc.).

Il s'adresse à des étudiants qui souhaitent se spécialiser en droit des transitions énergétiques et environnementales. En effet, l'ensemble des acteurs du monde social et économique doit aujourd'hui mettre en œuvre les transitions énergétiques et environnementales. Ainsi, ce parcours a vocation à former des juristes qui pourront être recrutés aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

Par ailleurs, l'aspect pratique de certains modules permettra l'acquisition de savoir-faire qui constitueront un atout indéniable pour les futurs employeurs.

SAVOIR FAIRE ET COMPÉTENCES

La formation s'articule autour d'un socle commun en première année de master, reprenant les enseignements fondamentaux du droit public et du droit privé tout en dédiant des cours au droit de l'environnement et de l'énergie. Ces bases solides permettront ensuite l'apprentissage de connaissances plus techniques en deuxième année de master, envisagées transversalement en modules.

Ainsi, les étudiants seront **formés aux outils existants aujourd'hui dans la mise en œuvre des transitions**, mais également aux **techniques et technologies qui seront déployées à court et moyen termes**. Ils seront ainsi **sensibilisés aux problématiques juridiques** liées à ces innovations, en termes de législation, d'adaptation des mécanismes existants, de sources et de normativité.

Mais au-delà d'une réflexion théorique sur ce qu'est le droit de la transition énergétique et environnementale, les connaissances de pointe acquises feront des étudiants de **véritables techniciens du droit**, capables d'appréhender ces problématiques dans le monde de l'entreprise ou des collectivités publiques.

La formation comprend en outre deux modules intégralement destinés à la professionnalisation. D'un côté, le module intitulé « Mise en situation professionnelle » sera dédié à des **exercices pratiques** tels que la rédaction d'actes, des consultations juridiques ou encore la participation à des procès fictifs. Les connaissances théoriques pourront ainsi être mises en œuvre et des qualités professionnelles pourront être développées.

D'un autre côté, le module « Professionnalisation et internationalisation » vise à la fédération des étudiants de la promotion dans le but **d'organiser une journée d'études, d'établir des contacts et partenariats** avec les professionnels du secteur. Par ailleurs, chaque année les étudiants contribueront à la **mise en place d'un projet** de plus grande ampleur avec un partenaire extérieur.

CONTENU DE LA FORMATION

Le master est divisé en deux années d'enseignement. La première année de Master est composée en grande partie d'enseignements existants déjà dans les M1 de Droit public ou de Droit privé. Au-delà de ces enseignements mutualisés, quelques cours spécifiques seront consacrés aux thématiques de l'énergie et de l'environnement. Il s'agit de permettre aux étudiants de donner une coloration plus privatiste ou publiciste à leur formation selon la carrière professionnelle envisagée.

Ainsi, au premier semestre, les étudiants suivront obligatoirement un cours de droit de l'environnement assorti de travaux dirigés, et un cours portant sur la protection interne et internationale de l'environnement et du climat. Au second semestre, un cours de droit de l'énergie sera dispensé avec des travaux dirigés, ainsi qu'un cours de politiques publiques en matière énergétique et environnementale. Les étudiants pourront ainsi approfondir les connaissances du socle de base, et découvrir les matières liées au droit des transitions énergétiques et environnementales. Les connaissances acquises lors de cette première année de formation constituent un prérequis pour aborder la deuxième année de master où les enseignements sont organisés en modules transversaux et thématiques.

L'année de Master 2 quant à elle offre une véritable spécialisation en droit des transitions énergétiques et environnementales. Suivant leur souhait de rentrer rapidement dans l'emploi ou de poursuivre en thèse de doctorat, les étudiants auront le choix entre la rédaction d'un mémoire de recherches ou la réalisation d'un rapport de stage.

Lors de la seconde année de Master, quatre modules comprennent des enseignements théoriques : régulations,

innovations, recomposition et contestation. Chaque module comprend un volume horaire fixe et a vocation à envisager les transitions sous un prisme distinct. Ces modules ont vocation à envisager les différents aspects des transitions :

- * **UE Régulations:** Il s'agit d'appréhender les manières dont le droit et les pouvoirs publics accompagnent, stimulent, orientent les transitions énergétiques et environnementales, voire parfois interdisent certaines pratiques. Cette UE a vocation à envisager les mécanismes juridiques au service des transitions à travers le droit des réseaux et des infrastructures, le droit du gaz et de l'électricité, le droit des énergies renouvelables, les énergies du sous-sol, le droit de la régulation, la fiscalité énergétique...
- * **UE Innovations:** Dans cette UE, le prisme sera celui des innovations technologiques et scientifiques en faveur des transitions. Il s'agira d'envisager dans chacune des disciplines du droit les innovations à l'œuvre et à venir, les enjeux et les conséquences juridiques et techniques de ces nouveautés. Les étudiants seront ainsi sensibilisés aux technologies futures et à toutes leurs potentialités.
- * **UE Recomposition:** Il s'agira à travers ces enseignements d'envisager les transitions de manière plus théorique et d'en mesurer l'incidence sur les acteurs et les sources du droit. Les transitions énergétiques et environnementales s'analysent comme un phénomène global bougeant les lignes de démarcation et l'équilibre jusqu'ici établi. En quoi ces transitions recomposent les systèmes juridique, politique, économique et social ? Ces aspects plus théoriques permettront une meilleure appréhension du phénomène, notamment pour les étudiants se destinant à des carrières dans lesquelles ils pourront participer à la prise de décision publique.
- * **UE Contestation:** Enfin, cette UE a vocation à présenter les aspects contentieux des transitions. Le juge pourra être amené à connaître des transitions, qu'il s'agisse du juge administratif ou judiciaire, mais aussi des instances de régulation. L'arbitrage ou encore les MARD trouveront également une place particulière dans ces domaines. Cet aspect est là encore indispensable dans la formation des étudiants, certains se destinant à la profession d'avocat ou de conseil par exemple.

Par ailleurs, quatre autres modules viennent compléter la formation de deuxième année :

- * **UE Mise en situation professionnelle:** cette UE sera dédiée à des exercices pratiques tels que la rédaction d'actes, des consultations juridiques ou encore la participation à des procès fictifs. Les connaissances théoriques pourront ainsi être mises en œuvre et des qualités professionnelles pourront être développées.
- * **UE Professionnalisation et internationalisation:** elle vise à la fédération des étudiants de la promotion dans le but d'organiser une journée d'études, d'établir des contacts et partenariats avec les professionnels du secteur. Par ailleurs, chaque année les étudiants contribueront à la mise en place d'un projet de plus grande ampleur avec un partenaire extérieur.
- * **Anglais juridique** des transitions énergétiques et environnementales
- * **Stage de fin d'études ou rédaction d'un mémoire**

ORGANISATION DE LA FORMATION

SEMESTRE 1

- UE 1 - Droit de l'environnement (Obligatoire)
- UE 2 - Une matière au choix (A choix: 1 Parmi 2)
 - Droit des suretés
 - Théorie générale du contrat administratif
- UE 3 - Droit interne et international de l'environnement et du climat (Obligatoire)
- UE 4 - Une matière au choix (A choix: 1 Parmi 4)
 - Droit international privé
 - Droit de l'urbanisme
 - Compétences des collectivités territoriales
 - Droit de l'Union européenne
- UE 5 - Une matière de l'UE 4 (autre que celle déjà choisie) (A choix: 1 Parmi 4)
- UE 6 - Langue vivante (A choix: 0 Parmi 0)

SEMESTRE 2

- UE 7 - Droit de l'énergie (Obligatoire)
- UE 8 - Une matière au choix (A choix: 1 Parmi 2)
 - Droit des sociétés
 - Questions administratives

- UE 9 - *Orientations et politiques publiques en matière énergétique et environnementale (Obligatoire)*

- UE 10 - *Une matière au choix (A choix: 1 Parmi 4)*

- Droit des contrats
- Droit économique
- Droit public des affaires
- Autorités administratives indépendantes

- UE 11 - *Une matière de l'UE 10 (autre que celle déjà choisie) (A choix: 1 Parmi 4)*

- UE 12 - *Langue vivante (Obligatoire)*

SEMESTRE 3

- UE 1 - *Régulations (Obligatoire)*

- Droit des réseaux et infrastructures
- Droit des énergies renouvelables
- Droit sectoriel des secteurs du gaz et de l'électricité
- Droit du sous-sol et énergie
- Polices administratives spéciales applicables aux installations de production d'énergie et aux installations connexes

· Droit de la régulation des marchés de l'énergie

· Fiscalité énergétique

· Droit pénal de l'environnement et de l'énergie

- UE 2 - *Innovations (Obligatoire)*

- Droit de la commande publique
- Droit des aides
- Droit de la construction / urbanisme / immobilier / biens
- Droit de la consommation
- Droit de la responsabilité et des contrats
- Droit des transports
- Droit du numérique
- Droit des sociétés

- UE 3 - *Recomposition (Obligatoire)*

- Recompositions des systèmes économiques
- Recompositions des systèmes sociaux
- Recomposition des systèmes juridiques

- UE 4 - *Contestation (Obligatoire)*

- Contentieux interne et international du droit de l'énergie et de l'environnement
- Sanctions administratives
- Modes alternatifs de règlement des différends
- Arbitrage international
- Justice climatique
- Droit pénal de l'environnement et de l'énergie

SEMESTRE 4

- UE 5 - *Mise en situation professionnelle (Obligatoire)*
 - Méthodologie de la recherche juridique
 - Ateliers : rédaction d'actes, cas pratiques, procès fictifs
 - Suivi de projet avec un partenaire extérieur
- UE 6 - *Anglais juridique de l'énergie et de l'environnement (Obligatoire)*
- UE 7 - *Stage ou mémoire de recherche (Obligatoire)*
- UE 8 - *Professionnalisation et internationalisation (Obligatoire)*

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Lors de la première année de master, des examens seront organisés en janvier et en mai. Une seconde session aura lieu au mois de juin. Les modalités de contrôle des connaissances sont les suivantes pour chaque semestre : deux matières donnant lieu, pour chacune, à une note de contrôle continu dans le cadre de travaux dirigés et à un examen écrit de 3h ; quatre matières donnant lieu à une évaluation à l'oral (ou écrit d'une heure) ou sous forme de contrôle continu s'agissant de la langue étrangère.

En deuxième année de master, une seule session est organisée. Des examens terminaux auront lieu au mois de mars et une soutenance de mémoire ou de rapport de stage en septembre. Les modalités de contrôle des connaissances sont diverses :

- des examens écrits afin de valider les connaissances théoriques transversales
- des notes de contrôles continus permettant des exposés dans certaines matières,
- un rapport remis à l'issue du stage donnant lieu à une évaluation sur travaux ou une soutenance de mémoire de recherche.

CONDITIONS D'ACCÈS

Accès après examen du dossier de candidature

Titulaires d'une licence en Droit/ AES obtenue en France:

- * Étudiant UPPA ou venant d'une autre Université française : candidature en ligne via [Apoflux](#) du 07 au 20 juin 2021

Titulaires d'un autre diplôme :

- * Candidature en ligne via [Apoflux](#) du 07 au 20 juin 2021 (compléter le dossier de Validation d'études dans Apoflux)

Pièces à fournir

- Lettre de motivation tapuscrite ou manuscrite selon les Masters (voir consignes sur Apoflux lors de la saisie de la candidature)
- CV avec photo
- Relevés de notes universitaires
- Attestation de réussite justifiant 180 crédits ou diplôme de niveau 6 (bac+3)
- Justificatif de stage effectué ou à venir (facultatif)

Titulaires d'un diplôme étranger

Contactez les [Relations Internationales](#)

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les dossiers de candidatures se font via le site Apoflux UPPA : <https://apoflux.univ-pau.fr>

PRÉ-REQUIS NÉCESSAIRES

Le parcours Droit des transitions énergétiques et environnementales se déroule en deux ans.

- **Pour l'entrée en première année**, la formation est accessible aux étudiants titulaires d'une Licence en Droit ou encore des acquis professionnels validés ; des dérogations individuelles peuvent être accordées par décision de la commission d'équivalence.

L'accès à la formation est déterminé, en fonction des possibilités d'accueil, par les résultats universitaires et la

motivation des candidats. Les dossiers, accompagnés d'une lettre de motivation, sont examinés par une commission pédagogique. Le cas échéant, l'admission peut être précédée d'un entretien.

- **Pour l'entrée en deuxième année**, les candidats doivent être titulaires d'une 1ère année de Master en droit. Outre les équivalences prévues par les textes, des dérogations individuelles peuvent être accordées aux titulaires d'autres diplômes. Une validation des acquis professionnels est également possible.

POURSUITE D'ÉTUDES

Les diplômés peuvent continuer leurs études en postulant pour un autre Master de droit public ou de droit privé, à vocation recherche ou professionnelle.

Une inscription en doctorat est également possible. En effet, les aspects théoriques des transitions énergétiques et environnementales suscitent aujourd'hui de larges questionnements et les étudiants pourront vouloir approfondir ces thématiques dans le cadre d'un travail doctoral.

En outre, l'adossement de la formation au laboratoire de recherches TRansitions Énergétiques et Environnementales (TREE) ouvre des perspectives de recherche importantes.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Il s'adresse à des étudiants qui souhaitent se spécialiser en droit des transitions énergétiques et environnementales. En effet, l'ensemble des acteurs du monde social et économique doit aujourd'hui mettre en œuvre les transitions énergétiques et environnementales. Ainsi, ce parcours a vocation à former des juristes qui pourront être recrutés aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé.

À l'issue de la formation, les débouchés sont multiples :

- * Dans le secteur privé : les étudiants pourront être recrutés dans des entreprises privées ou exercer des fonctions de conseil. Cette formation s'adresse également aux futurs avocats souhaitant se spécialiser sur ces questions, le contentieux y étant technique.

- * Dans le secteur public : ils pourront également faire bénéficier des collectivités publiques, des administrations centrales, des instances de régulation ou des institutions de leur expertise sur ces questions.
- * Enfin, une poursuite en doctorat sera possible afin d'approfondir les questions théoriques envisagées lors de la formation.

COMPOSANTE

Collège Sciences Sociales et Humanités (SSH)

LIEU(X) DE LA FORMATION

Pau

RESPONSABLE(S)

Responsable pédagogique

DROUILLER Camille
camille.drouiller@univ-pau.fr

DE FONTENELLE Louis
louis.defontenelle@univ-pau.fr
Tel. 05 59 40 80 49

CONTACT(S) ADMINISTRATIF(S)

Scolarité du Master
Tel. 05 59 40 80 81
masters.deg@univ-pau.fr
Avenue du Doyen Poplawski
BP 1633
Pau Cedex